

# INTERPELLATION

**Auteur** AdG/LA, par Blaise Carron  
**Objet** Académie de police de Savatan: Un audit externe nécessaire pour clarifier la situation  
**Date** 12.06.2018  
**Numéro** 4.0325

---

L'académie de police de Savatan forme les policiers pour les cantons de Genève, Vaud et le Valais.

Or les critiques contre cette institution sont récurrentes. En effet en 2015 déjà un rapport portant sur l'inadéquation de la formation avec les besoins des réalités du terrain que rencontrent les policiers dans leur quotidien avait été remis aux autorités vaudoises et valaisannes.

Comme peu de changements ont été apportés depuis, de nombreux médias tant écrits qu'audio-visuels ont récemment à nouveau fait état de l'inadéquation de la formation prodiguée avec les besoins du terrain.

Les nombreux témoignages recueillis relèvent que la formation prodiguée à Savatan repose sur une idéologie militaire, où les futurs policiers sont formés sur la peur, décalés des réalités quotidiennes par des exercices basés sur des situations extrêmes (terrorisme, violence intense, etc.) et sur la confrontation avec leurs interlocuteurs.

Ces critiques constatent aussi que la formation délivrée ne forme pas à une police citoyenne, capable de discernement et d'empathie envers la population et qu'elle ne favorise pas en outre les initiatives personnelles. Par ailleurs à l'issue de cette formation, les policiers fraîchement formés ne seraient pas capables d'accomplir les tâches administratives basiques nécessaires à leurs activités quotidiennes.

Le syndicat de la police judiciaire de Genève a mis en lumière les principales critiques faites à l'encontre de l'académie de police de Savatan. (L'adresse : <https://www.spj-geneve.ch/savatan> permet d'en prendre connaissance). Pour ce syndicat, le système mis en place à Savatan crée un terreau favorable aux dérapages.

## Conclusion

Face à un tel flot de critiques tant médiatiques que par des professionnels de la branche, ajouté au fait que le coût moyen annuel par aspirant est le plus élevé de Suisse, nous interpellons le Conseil d'Etat en lui soumettant les demandes suivantes:

- Face aux critiques récurrentes quant à l'inadéquation de la formation délivrée par l'académie de police de Savatan, un audit indépendant, extérieur tant à l'institution qu'aux cantons directement concernés, ne serait-il pas l'outil adéquat pour juger de la pertinence de ces critiques et adapter l'enseignement le cas échéant?
- De quelle manière le Conseil d'Etat compte-t-il se positionner par rapport au fait que le coût moyen annuel par aspirant soit le plus élevé de Suisse?
- Par ailleurs, en 2019 la Confédération se désengagera de Savatan. Ce départ aura-t-il des conséquences sur l'académie de police ? et si oui de quel ordre (financier organisationnel, logistique, etc.)?